



Consultation sur la Stratégie en matière de logement pour la Nouvelle-Écosse, région d'Argyle, le 20 décembre 2012

Université Sainte-Anne, campus de Tusket

Étaient présents: Brian Doucet du ministère des Services communautaires ainsi que 5 membres de la région

Commentaires du groupe:

- Dans notre communauté, le transport et le logement vont main dans la main. On ne peut pas discuter de l'un sans discuter de l'autre.
- Les gens ont souvent besoin des services de santé à domicile pour continuer à demeurer dans leurs maisons.
- Le financement est nécessaire pour permettre aux gens de demeurer dans leurs maisons. De l'aide financière est nécessaire pour le chauffage (huile), payer les taxes, faire des réparations (toit, fenêtres, etc.) et des aménagements (rampe d'accès, réorganiser la salle de bain, agrandir les corridors, etc.).
- Un modèle à considérer est celui où trois personnes seules ayant chacune leur propre maison choisissent de co-habiter dans une maison pour l'hiver. À noter que cela implique des coûts d'assurance supplémentaire pour les résidences qui ne sont pas habitées.
- La question du logement doit relever des trois (3) paliers gouvernementaux, c'est-à-dire du fédéral, provincial et municipal.
- On doit impliquer tous les partenaires dans ce genre de consultations.
- Le personnel du ministère des Services communautaires doit travailler conjointement et étroitement avec leurs collègues provinciaux, par exemple, santé, développement économique, transport, etc.
- On a besoin plus d'information sur la qualité des logements dans notre région et la capacité des individus de pouvoir demeurer chez eux.

- La question du logement est un élément très important à considérer pour contourner la tendance vers la dépopulation de nos régions.
- La langue et la culture acadiennes sont des facteurs importants à considérer dans tous les aspects du développement de logement dans notre région.
- Il doit y avoir dans la transparence auprès de la communauté de tous les projets de développement de logement en région (qui fait quoi, où, pourquoi et pour qui).
- On doit voir si on peut offrir du logement de qualité aux citoyens dans nos communautés en réaménageant/transformant des édifices abandonnés.
- On doit connaître les besoins des gens et résoudre leurs problèmes de logement avant qu'ils prennent d'autres mesures qui risquent affecter négativement leur vie (santé mentale, physique).
- On doit choisir les emplacements et situer les logements en fonction de la disponibilité de services accessibles pour les gens.
- Le gouvernement doit mettre sur pied un Comité consultatif pour aviser la Ministre sur la question du logement dans les régions Acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse. Il y a des gens d'Argyle qui s'intéressent à siéger à un tel comité.
- Nous tenons à remercier la Ministre pour tenir des consultations dans nos régions et d'utiliser le système de vidéoconférence de l'Université Sainte-Anne.
- Nous avons hâte aux prochaines consultations.
- Nous aimerions que tous les partenaires soient à la table pour discuter du logement (gouvernements, résidents actuels, potentiels, développeurs, etc.)
- Nous croyons que l'engagement pour la Stratégie en matière de logement pour la Nouvelle-Écosse doit venir de la communauté et ne doit pas être imposé par le gouvernement.